JOURNAL DE ROUBAIX



et de es ay, ls,

che ules ont on:

ent

ant

TS

son

996

(1019

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

Pour Roubaix: 18 fr. par an, — 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro: 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve A ROUBAIX.

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 29 Juin.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle : Nominations : de juges de paix et de juges suppléants; - dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur;

Décrets conférant la médaille militaire; Liste de marins autorisés à exercer le commandement des navires du commerce expédiés

au long cours et au cabotage; Loi qui autorise la ville de Moulins à contracter un emprunt et a s'imposer extraordinaire-

Ministère de 'a justice : Demande en déclara-

Par décret impérial, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Cysoing, arrendisse-ment de Lille (Nord), M. Delerue (Edmond-Louis-Aimé), en remplacement de M. Delaynoy,

Par décrets impériaux, M. le comte de Morny a été nommé président du Corps législatif, et MM. Schneider et Réveil, députés, vice-présidents du même Corps.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Depuis plusieurs années, l'administration était en instance pour obtenir le classement parmi les routes départementales du Nord les routes ci-

Nº 21, de Bergues au pont de St-Momelin; 22, de Lille à Tourcoing; 23, de Cambrai à Malplaquet, par Soles-mes, Le Quesnoy et Bavai; 24, d'Hélesmes à la Pyramide de Denain.

Nous apprenons que ce classement vient d'ètre prononcé par décret impérial du 21 juin

M. Berr est nommé avocat-général à la cour de Douai, en r mplacement de M. Paul, nommé en la même qualité à la cour de Grenoble.

La loi du 26 avril 1855, qui a supprimé le remplacement d'une manière générale, l'a cependant maintenu entre parents jusqu'au qua-trième degré, et la loi du 17 mars 1858 l'a étendu aux parents des cinquième et sixième

Lorsque le moment d'appliquer la loi du 26 avril 1855 fut arrivé, les jeunes soldats, une fois incorporés, ne pouvaient plus se faire remplacer. Mais, par suite de l'extension récemment donnée par la loi du 17 mars 1858 aux remplacements entre parents, il y a lieu d'admettre les militaires sous les drapeaux à user du bénéfice de cette loi, en subordonnant, toutefois, cette faculté aux exigences du service.

En conséquence, M. le ministre de la guerre vient de faire connaître aux autorités militaires que les remplacements entre parents jusqu'au sixième degré pourront être autorisés dans les corps; laissés à l'appréciation des chefs de corps et des généraux, ils s'effectueront conformément aux règles prescrites, sous l'empire de la loi du 21 mars 1832, par l'ordonnance du 28 janvier (Moniteur de l'Armée).

M. le préfet d'Alger, désirant saire connaître à la métropole la qualité et la précocité des produits agricoles algériens, a adressé à M. le préfet du Nord divers échantillons de céréales en grains accompagnés de gerbes provenant de la récolte de 1858; ces grains et gerbes sont déposés à la Bourse de commerce, où MM. les cul-tivateurs et amateurs peuvent aller les visiter.

Le communiqué suivant a été adressé à l'Impartial de Boulogne-sur-Mer :

Le Morning - Post a inséré une lettre qui a été reproduite par un journal de cette localité, et dans laquelle il est dit :

« A l'avenir, il ne sera plus obligatoire pour » les personnes venues en train de plaisir de se rendre à la douane ou au hureau de police.

De Cette assertion n'est pas fondée. S. Exc. M. le ministre de l'intérieur a bien voulu exempter les excursionnistes de l'obligation de prendre un passe-port, mais ils n'en seront pas moins tenus de passer par les bureaux de la douane et de la

A l'occasion des trains de plaisir pour Calais et Dunkerque, qui s'organisent chaque année à Lille, un très-grand nombre de personnes des environs de Seclin et de Pont-à-Marcq témoignent le regret de ce que ces trains ne prennent pas de voyageurs à la gare de Seclin.

La sollicitude de l'administrtion du chemin de ser du Nord pour les intérêts et les plaisirs du public et l'importance de la station de Seclin font espérer qu'on accordera cette faveur comme on l'a déjà étendue à Roubaix et à Tourcoing.

Rien n'est encore décidé par l'administration du chemin de fer du Nord, relativement aux abonnements qui seraient accordés aux habitants de Lille, Roubaix et Tourcoing, pour le parcours entre ces deux villes.

C'est donc à tort qu'on a assuré que cette mesure serait mise à exécution prochainement.

Hier après midi, vers six heures, le corps des Sapeurs-Pompters de Roubaix a fait une promenade militaire en petite tenue.

La musique des Fanfares, dirigée par M. Louis Cateau, a fait entendre pendant la marche plusieurs morceaux dont l'excellente exécution fait entrevoir les succès qui attendent cette société

Lundi, vers trois heures après-midi, un commencement d'incendie a eu lieu à Mouveaux. Une meule de bois qui était en seu a sort heureusement été pré-ervée d'une destruction totale, grâce aux prompts secours apportés par les pompiers de la commune.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Tour-coing la bénédiction du nouveau cimetière. M. Bafaleur, archi-prêtre, doyen-curé de la Madeleine, à Lille, doit présider la cérémenie à laquelle assisteront les autorités municipales.

Nous lisons dans l'Impartial de Valenciennes :

« Tout le monde sait que les crinolines ne se vendent pas pour rien; mais jusqu'a présent nous n'avions pas entendu dire qu'elles fussent soumises par la douane à un impôt de 660 fr. Cette énorme contribution a pourtant été payée il y a quelques jours par une dame de V...Voici dans quelles circonstances :

Dette dame revenait de Belgique portant une belle jupe de huit mètres cinquante-six centimètres de circonférence, lorsqu'à la frontière les douaniers français, soupçonnant quelque fraude (ils refusaient de croire à tant de charmes), firent examiner par une visiteuse cet énorme ballon qu'envierait le célèbre Godard, l'aéronaute. Et que trouva-t-on dans cette cachette de nouvelle espèce? Quatre-vingt-dix-sept mètres d'étoffe dite d'Urléans, fabriquée à l'étranger...Voilà donc une des mille contrebandes que recèle parsois la trompeuse crinoline!...

La dame était confusc, elle ne pouvait con-tenir ses larmes. Emus de compassion, les donaniers lui pardonnèrent... moyennant un droit de 600 fr., qui a été acquitté sans retard. En vérité, ce n'est pas cher! »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 30 JUIN 1858.

FREDERIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

XII

Le Banquet.

XI. - Voir notre numéro du 26 juin.

- Le jardinier de Rheinsberg, nommé Frédéric de Hohenzollern, invite ses amis à goûter les fruits qu'il a cultivés! dit le prince en indiquant un gros melon parsumé devant lui. A table donc, et soyons gais; car, par bonheur, le prince royal n'est pas ici, de façon que nous pouvons tous être sans gêne aucune et nous li-vrer, sans contrainte, à notre bonne humeur, comme les souris quand le chat est absent.

Il s'assit à côté de sa semme, et sit signe à madame de Morien de prendre place à sa gauche. Puis il lui dit à demi-voix, avec un sourire

- Soyez aujourd'hui mon sauveur, charmant « Tourbillon »! Puis, prenant son verre, il parcourut du re-gard la brillante assemblée de ses convives.

- Le premier toast à la jeunesse, dit-il; à cette douce folie que nous envient les vieillards,

et dont, malheureusement, nous nous guérissons chaque jour davantage; à la jeunesse et à la beauté, toutes deux si brillamment représen-

Toute la société rit, trinqua gaiement et sa-voura avec un plaisir visible les mets délicieux qu'avait préparés l'habile main de Duval, le cuisinier français, et que le prince royal assaisonnait de sa conversation piquante et du sel attique de son esprit toujours prompt, jamais au

dépourvu. Bientôt tous les visages rayonnèrent de plai-sir, bientôt la joie brilla dans tous les regards. Le gros Knobelsdorf racontait, de sa voix forte et retentissante, la chronique scandaleuse de ses voyages; le joli petit Jordan, aux yeux étincelants et au sourire plein de bonté, assis en face du prince royal, entretenait avec lui une de ces conversations animées, piquantes, spirituelles, que savaient seuls soutenir ces deux anciens et intimes amis; le gai et chevaleresque Chazot récitait quelques passages de la Henriade de Voltaire; le comte Kaiserling, aussi vain que beau, étalait aux yeux des dames un véritable feu d'artifice de savoir, d'esprit et de sentiment, dont il lançait à chaque minute une nouvelle fusée; tantôt déclamant quelques-unes des fables de Gellert, qui commençaient à être en vogue, tantôt entamant avec le peintre Presne un entretien sur la peinture, tantôt déroulant à sa voisine, mademoiselle de Schwerin, un tableau enchanteur de l'avenir, de cet avenir où l'on aurait à Berlin un théatre français, un opéra italien, mais surtout un ballet franco-italien, pour lequel seraient engagés les plus belles danseuses et les danseurs les plus renommés, et qui éclipserait en éclat et en magnificence tout ce qu'on avait jamats vu et tout ce que l'on verrait jamais en ce genre dans l'empire d'Alle-

Au has de la table étaient assis les deux Benda, les deux Graun et Quantz, ce redoutable maître de flûte du prince royal, dont la brutalité faisait trembler tout le monde, et inspirait même une sorte de crainte à Frédéric, qui n'était pas plus que les autres à l'abri de ses attaques brusques et grossières. Mais aujourd'hui Quantz lui-même était calme et bienveillant, et sa physionomie avait l'expression à la fois débounaire et grondeuse d'un bouledogue que caresse une main moelleuse et douce, et qui voudrait bien se facher, mais qui ne peut y parvenir. tant il éprouve de bien être.

La gaîté devenait de plus en plus bruyante et effrénée; les dames s'animaient de plus en plus. Seule, la princesse royale, silencieuse et sombre, se sentait le cœur triste et accablé de chagrin. Elle avait réfléchi à la scène qui venait de se passer, et, convaincue maintenant que ce n'était pas à elle, mais à quelque autre que s adressait la pièce de vers de Frédéric, elle rou-gissait de sa crédulité et de sa présomption. Comment eut-il été possible, en effet, que cet homme si beau, si brillant, des lèvres duquel coulaient à flots les piquantes saillies, dont le front rayonnait comme celui d'un Jupiter; qui était aussi instruit que spirituel, aussi noble qu'aimable; aussi gai que sage, profond et grave; comment cût-il été possible qu'il l'aimât, elle qui ne possédait d'autres avantages que la jeunesse et la heauté; elle qui avait, en outre, l'impardonnable défaut d'être sa femme, et une femme imposée? - Non, ce n'était pas elle qui avait inspiré cette épître; mais qui donc? Quelle était l'heureuse mortelle à qui le prince avait donné son cœur? Le cœur d'Elisabeth se révol-

tait à la pensée que ce cœur était le partage d'une autre ; pourtant, toujours douce et généreuse, elle n'était point irritée contre cette rivale. Ce n'était point pour se venger qu'elle brûlait de connaître son nom ; c'était , au contraire, afin de prier pour celle qu'aimait le prince, pour celle qui il devait peut-être quelques jours de félicité.

Mais qui était-ce ? La princesse promena un regard scrutateur sur toutes les dames présentes. Plusieurs d'entre elles étaient jolics et gracieuses, plusieurs avaient de l'esprit, de la vi-vacité, du piquant; mais aucune n'était digne de Frédéric. En un moment, le prince se pencha vers sa voisine avec un sourire enchanteur, et lui parla tout bas; madame de Morien rougit. puis baissa les yeux. — Quoi! serait-ce elle? se demanda Elisabeth. Mais non: impossible! cette femme légère, coquette, frivole n'était point son heureuse rivale; elle ne pouvait avoir captivé ce prince d'un esprit si supérieur.

Qui était-ce donc? Ah! que n'était-il fini, cet éternel repas! Que ne pouvait-elle se retirer seule dans ses appartements pour lire la pièce de vers , qui contenait sans doute l'énigme , le

nom de la personne aimée! Mais on eut dit que le prince, devinant le désir de sa femme, avait résolu de la contrarier. On ne s'était mis à table qu'a six heures . et , quand vint l'obscurité, on apporta de hauts candélabres où brûlaient des bougies.

« Les hougies sont allumées! s'écria Fréderic. Nous ne quitterons pas la table qu'elles ne soient consumées, et qu'en revanche une légère illumination au vin de Champagne n'ait commencé dans nos cœurs! »

Et l'on continua de causer, de rire, de déclamer, de chuchoter et de boire; la princesse